

|  |  |
| --- | --- |
| **Niger** | |
| Action et progrès octobre-décembre 2016 | Prochaines étapes |
| *Contacts à haut niveau*   * Visite de la chancelière allemande (octobre) * Visite du ministre français de l’intérieur (novembre) * Visite du ministre italien des affaires étrangères (novembre) * Rencontre entre le président du Niger et le commissaire pour la coopération internationale et le développement en marge du sommet de l’Organisation internationale de la francophonie * Visite des sherpas, avec la participation de hauts fonctionnaires de l’UE (décembre) * Visite du ministre néerlandais des affaires étrangères (décembre) * Visite du président du Niger à Bruxelles (décembre).   *Principaux progrès accomplis par les autorités nigériennes*   * Solide coopération avec l’UE dans la mise en œuvre du plan d’action à court terme contre la migration illégale. * Réduction du flux de migrants clandestins transitant par le pays. * Poursuite de la lutte efficace contre le trafic de migrants dans la région d’Agadez (saisie de matériel et arrestation de passeurs). * Réorientation de 4 430 migrants vers l’OIM en vue d’un rapatriement dans leurs pays d’origine.   *Aide de l’UE*   * Soutien à la mise en œuvre du plan d’action à court terme de lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains. * Déploiement de capacités dans le nord. L’antenne permanente de la mission PSDC Sahel Niger de l’UE à Agadez a presque atteint sa pleine capacité opérationnelle et devrait y arriver au début de l’année 2017. * Envoi sur place d’un officier de liaison «Migration» européen prévu pour début 2017. * Envoi sur place d’un officier de liaison de l’Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes prévu pour début 2017. * Projets en préparation au titre de l’assistance financière du fonds fiduciaire de l’UE ciblée sur la réintégration des migrants de retour et sur les communautés d’accueil; mise en place d’autres perspectives économiques. * La Commission a élaboré un projet à impact à court terme pour la création d’autres sources de revenu destinées remplacer «l’industrie de la migration». À plus long terme, l’UE et ses États membres travaillent à éliminer les causes profondes et à offrir des solutions durables pour l’économie locale grâce à un ensemble de mesures d’appui budgétaire. * L’aide au Niger prend aussi la forme d’actions régionales de protection - accès aux procédures de détermination du statut, conditions d’accueil et assistance aux demandeurs d’asile. | * Poursuite des actions de lutte contre le trafic de migrants et la traite des êtres humains, en s’appuyant sur les résultats obtenus. * Élaboration d’un plan d’action à moyen et long terme axé sur les causes profondes et la création d’autres perspectives économiques dans les régions les plus touchées par la migration irrégulière. * Suivi des flux migratoires éventuellement déviés vers d’autres routes. * Envoi sur place d’un officier de liaison de l’Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes. * Déploiement intégral du personnel de l’UE et de l’antenne de l’EUCAP à Agadez, y compris pour la formation. |
| **Nigeria** | |
| Action et progrès octobre-décembre 2016 | Prochaines étapes |
| *Contacts à haut niveau*   * Visite du ministre allemand des affaires étrangères (octobre) * Visite du président du Nigeria en Allemagne (octobre) * Visite du ministre de l’intérieur en Italie (octobre) * Visite du ministre suédois des affaires européennes et du commerce (octobre) * Visite d’un secrétaire d’État portugais (octobre) * Visite d’un secrétaire d’État slovaque au 5e Forum des entreprises UE-Nigeria (novembre) * Préparation en cours de la réunion ministérielle UE-Nigeria prévue pour le printemps 2017.   *Principaux progrès accomplis par les autorités nigérianes*   * Des négociations ont débuté en octobre en vue de la conclusion d’un accord de réadmission UE-Nigeria. * Des missions d’identification ont eu lieu dans trois pays européens en novembre. Deux autres missions sont prévues avant la fin de l’année. * Une plateforme de coopération UE-Nigeria destinée à lutter contre le trafic de migrants a été mise en place en octobre. * Des officiers de liaison nigérians fournissent un appui à l’identification à l’arrivée des migrants sur la route de la Méditerranée centrale. * L’envoi sur place d’un officier de liaison «Migration» européen est prévu pour début 2017.   *Aide de l’UE*   * Trois projets ont été approuvés au titre du fonds fiduciaire de l’UE pour l’Afrique dans le domaine de la résilience et trois autres, portant sur les retours et la réintégration, ainsi que sur la déradicalisation, sont en préparation. * Les défis en matière de protection qui se posent au Nigeria sont relevés grâce à la mobilisation de différents types de soutien (les préoccupations liées à la protection sont intégrées dans la réponse humanitaire de l’UE et un soutien spécifique en matière de protection de l’enfance est fourni). * Dans le cadre du FED, une coopération est en cours ou prévue dans les domaines de la gestion des migrations et de la lutte contre la traite des êtres humains. | * Poursuite de l’élaboration de projets et d’initiatives pour lutter contre la traite des êtres humains et le trafic de migrants, y compris avec le soutien d’Europol et du corps européen de garde-frontières et de garde-côtes. * Conclusion des négociations sur l’accord de réadmission UE-Nigeria et promotion des bonnes pratiques dans le domaine des retours, y compris par une solution aux obstacles internes. * Élaboration d’initiatives pour éradiquer les causes profondes de la migration et stimuler les investissements. |
| **Sénégal** | |
| Action et progrès octobre-décembre 2016 | Prochaines étapes |
| *Contacts à haut niveau*   * Participation du commissaire pour la coopération internationale et le développement à la conférence internationale sur les migrations à Dakar (octobre) * Visite d’État du président du Sénégal en Pologne (octobre) * Visite du ministre italien des affaires étrangères (novembre) * Visite du ministre français des affaires étrangères (novembre) * Participation de la haute représentante/vice-présidente de l’UE, à Dakar, au troisième forum international sur la paix et la sécurité en Afrique (décembre).   *Principaux progrès accomplis par les autorités sénégalaises*   * Poursuite des négociations entre l’Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes et les autorités sénégalaises concernant l’amélioration des modalités de travail en matière de retours. * Des points de contact officiels au sein du ministère des affaires étrangères et du ministère de l’intérieur sont désormais opérationnels. * L’envoi sur place d’un officier de liaison «Migration» européen est prévu pour début 2017.   *Aide de l’UE*   * Des projets au titre du fonds fiduciaire de l’UE pour l’Afrique contribuent à la création d’emplois pour les jeunes et à la formation professionnelle. * Le Sénégal bénéficie d’un projet régional de soutien aux services répressifs, à la sécurité intérieure et à la gestion des frontières. * De nouveaux projets sont en cours d’élaboration dans les domaines de l’amélioration de la gestion des migrations et de l’aide à la réintégration et à la sensibilisation des migrants potentiels; des systèmes de registres civils; des débouchés économiques et des perspectives d’emploi. | * Poursuite de la promotion de la coopération, sur le terrain, en matière de retours et de réadmission, notamment dans le cadre de missions spécifiques dans les États membres. * Intensification de la coopération dans le domaine de la lutte contre le trafic de migrants et de l’éradication des causes profondes de la migration, notamment au moyen d’une mise en œuvre rapide des projets adoptés au titre du fonds fiduciaire de l’UE pour l’Afrique. |
| **Mali** | |
| Action et progrès octobre-décembre 2016 | Prochaines étapes |
| *Contacts à haut niveau*   * Visite du ministre malien des affaires étrangères aux Pays-Bas (octobre) * Visite du ministre italien des affaires étrangères (novembre) * Visite du ministre néerlandais des affaires étrangères (décembre).   *Principaux progrès accomplis par les autorités maliennes*   * Des missions d’identification ont été effectuées dans 5 États membres. * Le Mali a coopéré avec l’UE en vue du retour des personnes en séjour irrégulier dans l’Union sur la base des instructions permanentes mises au point d’un commun accord par les deux parties, dans le respect de leurs obligations réciproques. Des missions ont été menées à cet effet.   *Aide de l’UE*   * L’envoi sur place d’un officier de liaison «Migration» européen est prévu pour début 2017. * Le Mali demeure l’un des principaux bénéficiaires des fonds alloués au titre du fonds fiduciaire de l’UE pour l’Afrique et trois autres projets devraient être approuvés prochainement, notamment au sujet du registre de population biométrique, de la réintégration des réfugiés, des campagnes de sensibilisation aux risques de la migration irrégulière et du chômage des jeunes. * La Commission européenne fournit une aide humanitaire aux réfugiés maliens au Burkina Faso, en Mauritanie et au Niger. Le fonds fiduciaire de l’UE pour l’Afrique soutiendra la résilience et l’autonomie de ces populations de réfugiés, contribuera au HCR en vue du maintien d’une coexistence pacifique entre les populations déplacées et les communautés locales, et facilitera le rapatriement volontaire des réfugiés. | * Maintien d’un dialogue étroit avec le Mali, qui préside en ce moment le processus de Rabat, dans le cadre des préparatifs de la réunion des hauts fonctionnaires du processus de La Valette, prévue en février 2017. * Suivi et gestion de la situation en termes de protection et de déplacement. * Intensification, à titre prioritaire, des travaux menés avec le Mali au sujet de l’aspect du transit.   Renforcement de la coopération en termes de retours effectifs. |
| **Éthiopie** | |
| Action et progrès octobre-décembre 2016 | Prochaines étapes |
| *Contacts à haut niveau*   * Visite de l’envoyé spécial de l’Italie pour la Corne de l’Afrique (décembre) * Visite de l’envoyé spécial du Royaume-Uni pour la Corne de l’Afrique (décembre).   *Principaux progrès accomplis par les autorités éthiopiennes*   * Le dialogue technique s’est poursuivi et un atelier sur la réadmission est en cours de préparation pour début 2017. * L’envoi sur place d’un officier de liaison «Migration» européen est prévu pour 2017.   *Aide de l’UE*   * L’Éthiopie figure parmi les principaux bénéficiaires du fonds fiduciaire de l’UE pour l’Afrique au titre d’activités concernant les besoins de protection et de développement des réfugiés et des communautés d’accueil, les causes profondes de la migration irrégulière, les perspectives économiques et la résilience des communautés les plus vulnérables. * D’autres programmes sont en cours de préparation en vue de soutenir la création d’emplois, en particulier pour les réfugiés (y compris par un soutien aux zones industrielles récemment planifiées) ainsi que la mise en place d’un système national unifié d’identification et d’enregistrement. * Le soutien de l’UE aux réfugiés en Éthiopie en matière de développement et de protection s’est poursuivi par la mise en œuvre du programme régional de développement et de protection (PRDP) pour la Corne de l’Afrique, dont une action spécifique en faveur de la protection des enfants. | * Maintien d’un dialogue étroit avec l’Éthiopie, qui préside en ce moment le processus de Khartoum, dans le cadre des préparatifs de la réunion des hauts fonctionnaires du processus de La Valette, prévue en février 2017. * Poursuite des mesures initiales prises afin d’améliorer la coopération en matière de retours et de réadmission. * Renforcement supplémentaire du soutien à l’Éthiopie en tant que pays de transit et de destination de migrants et de réfugiés. |